

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge

\*23452780\*

Déposé  
07-12-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0863342857

**Nom**(en entier) : **LEMO-DRONE S.R.L.**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Voie de l'Air Pur 257  
: 4052 Chaudfontaine**Objet de l'acte :**STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES  
MODIFICATIONS), SIEGE SOCIAL, DENOMINATION, OBJETD'un procès-verbal dressé par le notaire Sophie MELON à la résidence de Liège (quatrième canton)  
en date du 29.11.2023, il résulte que :L'assemblée générale extraordinaire de la Société à Responsabilité Limitée "LEMO-DRONE S.R.L.",  
ayant son siège Voie de l'Air Pur, 257 – 4052 CHAUDFONTAINE (BEAUFAYS) immatriculée à la  
Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0863 342 857 (Arrondissement judiciaire de  
Liège), valablement réunie, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité :**Première résolution****DENOMINATION**L'assemblée décide de remplacer la dénomination par la dénomination suivante: « LEMO CONCEPT  
S.R.L. »**Deuxième résolution****SIEGE**

L'assemblée décide de transférer le siège à "Hénumont, 38A 4980 Trois-Ponts".

**Troisième résolution****OBJET****a). Rapport :**L'assemblée prend acte du rapport de l'organe d'administration sur l'objet des modifications  
proposées et de la justification de l'organe d'administration conformément au CSA.Elle décide que ce rapport ne restera pas annexé au présent procès-verbal, mais déposés en original  
au greffe du tribunal de commerce de Liège.**b). Modification de l'objet.**

L'assemblée décide d'ajouter à l'objet les activités suivantes :

- La production de films autres que cinématographiques et pour la télévision,
- La production d'enregistrements sonores,
- Toutes autres activités photographiques,
- La production de films pour la télévision,
- Le conseil pour des affaires et autres conseils de gestion,
- Les services auxiliaires des transports aériens,
- Toutes autres activités de contrôle et analyses techniques,
- Les activités des agences de publicité.
- Les activités auxiliaires d'assurance, expertises, évaluation de risques et de dommages.

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de remplacer l'article 3 des statuts  
le texte suivant :" La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, dans la mesure où l'exercice de ces  
activités n'est pas en infraction ou en contrariété avec une ou plusieurs dispositions légales ou  
réglementaires qui soumettraient ces activités à des conditions d'accès, d'exercice de la profession  
ou autres la photographie terrestres et aériennes, le pilotage, la publicité, la vente de drones et de

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes  
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

matériel pour drones, la réparation, la programmation, la location de drones et matériel y associé, le pilotage de drones et la fourniture de services d'engineering associés dont, sans que cette liste ne soit exhaustive :

En ce qui concerne les services de drone, notamment :

- Imagerie aérienne (prise de photo et vidéos)
- Prise de photos et vidéos à caractère promotionnel (Corporate, sociétés immobilières, publicité, ...)
- Prise de photos et vidéos à caractère événementiel ou privé (Team building, réunion de famille, mariages, foires, concerts, ...)
- Reportages, publicité, cinéma, clip vidéo, spectacles...
- Thermographie des bâtiments
- Thermographie de panneaux photovoltaïques
- Surveillance de site de construction
- Surveillance & maintenance de lignes pylônes à HT (Haute Tension)
- Surveillance & maintenance de voies de chemin de fer (Infrabel, ....)
- Surveillance & maintenance d'éoliennes
- Surveillance & maintenance de sites industriels
- Surveillance & maintenance de ponts et ouvrages d'art (Eglises, barrages, cheminées, ...)
- Surveillance et maintenance de pylônes télécom
- Analyse multi-spectrale, infrarouge, ultra son, lidar, ....
- Inspection technique aérienne de tout type
- Photogrammétrie et cartographie (modèles en 2D et 3D à partir de photos)
- Orthophotographie et cartographie pour l'agriculture, la viticulture, ...
- Recherche de personnes et d'animaux
- Surveillance de foules et de personnes
- Services de logistique par drone
- Tout type de missions actuelles et futures pouvant nécessiter l'utilisation de drones en respect aux législations de vol actuelles et futures (locales, nationales et internationales)

En ce qui concerne les services d'engineering associés au pilotage de drones, notamment :

- Développements de solutions technologiques par drone clés en main
- Elaboration de la faisabilité, développement technique, essais et mise en service

En ce qui concerne les services de consultance associés au pilotage de drones pour tierces parties, notamment :

- Missions de pilotage en collaboration et pour le compte de sociétés tierces
- Ecolage, instructeur conformément à la législation en vigueur

En ce qui concerne les services d'engineering et de consultance non associés au pilotage de drone, notamment :

- Constitution de cahiers des charges
- Basic design
- Detailed design
- Projet management
- Suivi de construction
- Fourniture de prestations et services d'engineering à destination des bureaux d'études ayant trait aux services de drone ou tout autre type d'engineering industriel et/ou privé
- La production de films autres que cinématographiques et pour la télévision,
- La production d'enregistrements sonores,
- Toutes autres activités photographiques,
- La production de films pour la télévision,
- Le conseil pour des affaires et autres conseils de gestion,
- Les services auxiliaires des transports aériens,
- Toutes autres activités de contrôle et analyses techniques,
- Les activités des agences de publicité.

La société a également pour objet tant en Belgique qu'à l'étranger toutes opérations se rapportant aux activités auxiliaires d'assurance, expertises, évaluation de risques et de dommages et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- l'évaluation des demandes d'indemnisation:
  - liquidation de sinistres
  - analyse des risques
  - évaluation des risques et dommages
  - règlement d'avaries et de sinistres
- le règlement des demandes d'indemnisation

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter

directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.  
Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou liquidateur dans d'autres sociétés.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions."

#### **Quatrième résolution**

##### **ACOMPTÉ SUR DIVIDENDE**

L'assemblée décide d'insérer un article 21bis dans ses statuts libellés comme suit :

Article 21 bis. Acompte sur dividendes

« A compter du 01 janvier 2022, l'organe d'administration dispose du pouvoir de procéder, dans les limites des articles 5:142 et 5:143 du Code des sociétés et des associations, à des distributions provenant du bénéfice de l'exercice en cours ou du bénéfice de l'exercice précédent tant que les comptes annuels de cet exercice n'ont pas été approuvés, le cas échéant réduit de la perte reportée ou majoré du bénéfice reporté. ».

Elle en reporte la coordination des statuts à la résolution ci-dessous.

#### **Cinquième résolution**

##### **COORDINATION DES STATUTS**

L'assemblée générale décide de modifier les statuts conformément à ce qui est dit ci-avant.

L'assemblée donne tous pouvoirs au Notaire Sophie MELON pour faire le nécessaire pour la coordination des statuts.

Pour extrait conforme  
Sophie MELON  
Notaire